

Grolley, le 23 juin 2023

Informations concernant la récolte des céréales 2023

Chère Productrice, Cher Producteur,

Pour la récolte 2023, notre centre collecteur prend en charge uniquement les labels "Suisse Garantie" (SGA) et IP Suisse (IPS). Concernant la qualité, nous continuons d'utiliser la tablette Swiss Granum. La tablette de séchage reste inchangée pour 2023. Concernant les céréales fourragères et les protéagineux, il n'y a pas de prix indicatifs « récolte » en 2023.

Concernant la classe top, le paiement s'effectuera selon la teneur en protéine édicté par Swissgranum, il reste inchangé et vous trouverez les conditions sous www.swissgranum.ch rubrique (conditions de prise en charge pour les céréales panifiables, les céréales fourragères et les protéagineux). Nous vous joignons les recommandations de la branche pour prévenir les risques de mycotoxines sur les grains de céréales.

Vous recevez les prescriptions d'hygiène aux producteurs ainsi que les recommandations de fenaco qui vous aideront à orienter la production pour la récolte 2024.

Enfin, lors de la prise de rendez-vous pour une livraison, veuillez ne pas oublier de mentionner la variété de blé ainsi que la quantité. Nous vous rappelons que les contrats de colza ainsi que les certificats IP-Suisse sont à apporter lors de la première livraison.

Pour vos livraisons, voici le numéro d'appel du silo : tél. 026 / 476 64 65

En vous remerciant par avance de respecter ces directives, nous vous prions d'agréer, Chère Productrice, Cher Producteur, nos meilleures salutations.

Landi Moléson-Sarine SA
Resp. DAS Agro



Didier Perriard